

**COMPTE RENDU PARTIEL
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 17 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin à dix-huit heures la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de CHEVILLY dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Dominique LORCET, Maire.

Présents : Mme Catherine LEGRAND, Mme Marie-Noëlle DEFORGES, Mme Lucille DUVALLET, M. Didier HOARAU, Mme Nathalie NAPOLY, Mme Bénédicte TERRASSE, M. Augustin BUFFONI, M. Francis CAUCHOIS, Mme Stéphanie GAUTHIER, Mme Frédérique JAMET, Mme Marylène MOUSSET, Mme Sophie TILLAY

Absents :

M. Philippe DEFRANCE donne procuration à Mme Nathalie NAPOLY
Mme Céline VOIRAND donne procuration à M. Francis CAUCHOIS
Mme Nadine JOVENIAUX donne procuration à Mme Marie-Noëlle DEFORGES
Mme Marie-Suzanne VENNEKENS

Secrétaire de séance : Mme Marie-Noëlle DEFORGES

Les membres approuvent, à l'unanimité, le compte rendu du CCAS du 09 mars 2026.

2026/09 Appel de fonds FAJ et FUL 2026

Le Président donne lecture du courrier émanant du Conseil Départemental concernant les dispositifs sociaux en faveur du fonds d'aide aux jeunes (FAJ), du fonds unifié logement (FUL) et des dispositifs solidarité énergie, eau.

Dans le but d'aider les personnes en difficulté,

La Commission, à l'unanimité :

⇒ **DÉCIDE** de participer à ces aides, soit pour l'année 2026 :

- ♦ FAJ → 0,11 € x 2 699 habitants = **296,89 €**
- ♦ FUL → 0,88 € x 2 699 habitants = **2 375,12 €**

Vote : **POUR : 16** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

2026/10 Dispositif de téléalarme Présence verte

Le président informe l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande émanant de PRESENCE VERTE pour un administré lequel sollicite une participation de la commune au titre du dispositif de téléassistance. L'abonnement à ce dispositif est de 28,30 € par mois.

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, après avoir examiné les ressources de l'intéressé :

⇒ **DECIDE** aucune prise en charge du coût de l'abonnement, les membres estiment que l'intéressé dispose des ressources suffisantes pour assumer cette dépense.

Vote : **POUR : 16** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Fin de la séance : 19 h 30

Fait à Chevilly, le 18 juin 2026



**Le Secrétaire de séance,
Marie-Noëlle DEFORGES**

Handwritten signature of Marie-Noëlle DEFORGES in blue ink.



**Le Président,
Dominique LORCET**

Handwritten signature of Dominique LORCET in blue ink, written over the official stamp.